APPPA

Association du Personnel du lycée Prévert de Pont-Audemer

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès verbal

Le vendredi 13 novembre 2026, à 18 heures 45, s'est tenue l'**assemblée générale ordinaire** de l'APPPA au lycée Prévert de Pont-Audemer. **26 adhérents étaient présents**. L'assemblée a délibéré selon l'**ordre du jour** suivant :

1) discours d'accueil et présentation du bureau,
2) bilan d'activités et bilan financier de l'année 2025/2026,
3) échanges et questions diverses.

1) Discours d'accueil et présentation du bureau

Pascal Gos, Président, souhaite la bienvenue et remercie les adhérents et les partenaires pour leur présence à l'assemblée générale ordinaire annuelle, et enchaine avec un discours d'accueil :

« Mesdames, Messieurs, Chers adhérents, Chers partenaires, Chers bénévoles,
Chers membres du bureau,

C'est avec beaucoup de plaisir, mais également avec une certaine émotion et un profond sens des responsabilités que je prends la parole devant vous ce soir. Si nous sommes réunis aujourd'hui, ce n'est pas simplement pour faire le bilan d'une année associative. C'est avant tout pour rappeler ensemble pourquoi notre association existe, ce qui fait sa force et, surtout, ce qui lui donne tout son sens. L'APPPA, c'est avant tout une conviction : celle que le collectif permet d'aller plus loin que les initiatives individuelles.

Notre mission est simple, mais essentielle : contribuer concrètement au pouvoir d'achat de nos adhérents, tout en participant activement au dynamisme de nos commerces de proximité. Nous remercions nos partenaires commerçants et artisans qui sont essentiels à notre vie associative.

Pour une cotisation annuelle de seulement 30 euros, notre association permet à des centaines de familles de bénéficier d'avantages et de tarifs préférentiels auprès de commerçants partenaires. Mais derrière ces 30 euros, il y a bien davantage qu'une simple adhésion. Il y a un engagement, un réseau, une solidarité et une volonté commune de faire vivre notre territoire.

Cependant, je souhaite ce soir aborder un sujet avec vous, en toute transparence.

*Certains de nos **commerçants partenaires** nous font remonter une réalité qui mérite toute notre attention : ils ne voient pas suffisamment d'adhérents de l'APPPA franchir leurs portes. Alors c'est vrai, vous allez me dire, si on n'y va pas, ça ne leur coûte rien, si on y va, ils seront contents mais perdront plus de bénéfices.*

Certes, je l'entends souvent, mais si nous faisons un contrat de partenariat c'est pour que les adhérents fréquentent leurs établissements. Au sein de l'APPPA, nous faisons de la publicité sur le site internet A3PA.fr gratuitement, on offre l'adhésion gratuite à chaque commerçant à l'APPPA, mais on n'arrive pas à trouver la solution pour inciter les adhérents à franchir le pas pour rentrer dans leurs commerces.

Certains pensent que le prix est plus élevé chez les commerçants et on se rend compte que dans cette société de consommables, les gens achètent un prix et pas forcément une qualité. Les commerces de proximité vendent de la qualité, les grandes surfaces du consommable…Que faire pour aider nos partenaires ?

Et cette situation nous place parfois dans une position délicate. Car une association ne peut pas durablement demander à ses partenaires de consentir des efforts commerciaux sans que, de notre côté, nous jouions pleinement notre rôle. Un partenariat n'a de valeur que s'il repose sur un échange. Nos commerçants font un geste envers nos adhérents et nous les remercions du fond du cœur. En retour, nous devons avoir le réflexe de les faire travailler, de les solliciter et de leur accorder notre confiance.

Aujourd'hui, plus que jamais, faire vivre nos commerces de proximité est essentiel. Chaque achat local contribue à maintenir une activité, à préserver des emplois et à faire vivre notre économie. Nous avons parfois tendance à penser que nos petits gestes ne changent pas grand-chose. Pourtant, mis bout à bout, ils peuvent faire une véritable différence. Et c'est précisément ce que nous devons défendre ensemble.

Je voudrais également revenir sur un autre pilier fondamental de notre association : ***nos animations****.*

Cette année, nous avons fait le choix d'une année blanche concernant certaines de nos animations. Ce choix n'a pas été fait par hasard, ni par manque d'envie, encore moins par manque d'ambition. Il répond à une volonté : vous faire prendre conscience de l'importance de ces rendez-vous dans la vie et dans l'équilibre financier de notre association.

Car derrière chaque loto, chaque manifestation, chaque événement, il y a des heures de préparation, de l'organisation, de l'énergie et surtout des femmes et des hommes qui donnent généreusement de leur temps. Ces femmes et ces hommes, ce sont nos bénévoles que je remercie infiniment pour leur dévouement… Ils ne comptent ni leurs heures ni les efforts qu'ils fournissent. Ils s'investissent pour vous, pour l'association et pour que chacun puisse profiter de moments de partage et de convivialité.

Mais il faut aussi regarder la réalité en face : sans ces animations, ce sont des recettes essentielles qui disparaissent. Ces recettes permettent à l'APPPA de fonctionner, de financer ses projets, de maintenir ses actions et de continuer à vous proposer des avantages. Sans elles, c'est l'équilibre même de notre association qui pourrait, à terme, être fragilisé.

Une association ne vit pas uniquement grâce à ses adhérents. Elle vit aussi grâce à l'implication de ses bénévoles, au soutien de ses partenaires et à la participation de chacun.

C'est pourquoi je souhaite vous adresser un message très clair : l'APPPA ne peut pas être une association dans laquelle certains donnent énormément pendant que d'autres se contentent de recevoir. Elle doit être une aventure collective. Nous avons besoin de vous, de votre présence, de votre participation et de votre fidélité.

Je suis convaincu que nous avons entre les mains quelque chose de précieux. Une association qui apporte du pouvoir d'achat, qui soutient les commerces locaux, qui crée du lien et qui permet à des centaines de familles de bénéficier d'une dynamique collective. Encore à ce jour, nous avons des adhésions et cela ne cesse d'augmenter. Mais rien de tout cela n'est acquis. Rien n'est automatique. Et surtout, rien n'est possible sans vous.

Alors, ce soir, je ne souhaite pas simplement vous demander de soutenir l'APPPA. Je souhaite vous inviter à en être pleinement les acteurs. Faisons vivre nos partenariats. Faisons travailler nos commerçants. Participons à nos animations. Encourageons nos bénévoles et soyons fiers de ce que nous construisons ensemble. Parce qu'au fond, la véritable richesse de notre association ne se mesure pas uniquement en euros, en réductions ou en nombre d'adhérents. Elle se mesure à notre capacité à nous rassembler, à nous soutenir et à avancer dans la même direction.

Une association forte, ce n'est pas seulement une association qui compte beaucoup d'adhérents. C'est une association dans laquelle chacun comprend qu'il a un rôle à jouer.

Je terminerai par cette conviction qui doit nous guider : le pouvoir d'achat est notre raison d'être, la solidarité est notre moteur et l'engagement collectif est notre force. Continuons à faire de l'APPPA une association utile, dynamique, ambitieuse et surtout profondément humaine.

Je vous remercie sincèrement pour votre confiance, votre fidélité et votre présence. Et ensemble, continuons à faire vivre l'APPPA ! »

2) Bilan d'activités et bilan financier de l'année 2025/2026

Seulement 190 personnes ont participé au loto du Téléthon en décembre 2026, dont très peu d'adhérents APPPA. La mairie prête la salle gracieusement pour l'organisation du loto mais l'APPPA s'engage à verser la recette de la buvette au Téléthon en contrepartie (600 €). Les recettes ont donc été très faibles. Aussi, il a été décidé à partir de septembre 2026 de :

- fixer la cotisation annuelle à 30 € ;
- un loto sera organisé fin 2027. La cotisation sera maintenue à 30 € mais tout adhérent de l'APPPA qui participera se verra remettre une réduction de 5 € pour l'achat de ses cartons ;
- appliquer des frais de gestion de 1 € par commande pour couvrir les frais divers (bancaires, assurance, postaux…) ;
- généraliser les commandes sur Hello Asso afin de faciliter la gestion, permettre le paiement par carte bancaire et limiter les chèques sans provisions. Il est rappelé que Hello Asso est une plateforme créée par le Crédit Mutuel pour les associations. Elle est fiable et sans frais. Il faut juste rester vigilent et annuler la participation volontaire à Hello Asso proposée à chaque paiement.

Emmanuelle Desmidt présente les comptes de l'année écoulée. La bonne nouvelle est que l'APPPA dispose désormais d'un fonds de roulement qui lui permet de payer les grosses factures sereinement. En effet, l'année dernière, il a fallu faire 3 livraisons de Saint-Jacques sur 3 samedis à la suite pour rentrer des fonds entre chaque livraison. Cette année, on a pu commander pour 6 000 € de Saint-Jacques d'un coup. Les paiements par Hello Asso sont immédiats et permettent ce fonds de roulement, contrairement à avant où on encaissait les chèques uniquement en début de mois.

3) Echanges et questions diverses

Emmanuelle demande si les personnes présentes ont des idées pour les locations de matériel. Il est proposé d'acheter une tireuse à bière, une structure gonflable, un échafaudage. Pascal rappelle toutefois que l'APPPA est limitée pour le stockage. La location d'un échafaudage pose la question de la sécurité et de la responsabilité de l'association en cas d'accident.

Pascal ajoute que l'APPPA a investi dans des mascottes qui pourront intervenir lors d'événements organisés par les adhérents (elles ne sont pas louées pour raison de soin et d'hygiène).

Carole Tassus met à disposition une dizaine de seaux à Champagne en forme de chapeau et des plateaux en bois contre un don à l'APPPA ;

L'ordre du jour étant épuisé et l'assemblée n'ayant plus de questions, la séance est levée à 19 heures 55.

Fait à Pont-Audemer, le 13 novembre 2026

Pascal GOS,	Emmanuelle DESMIDT,	Séverine SANTENS,
Président	Trésorière	Secrétaire